



Communiqué de presse

Le 12 septembre 2019

Les résultats de FUTUREN augmentent grâce à la mise en service récente de quatre parcs éoliens

Les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 septembre 2019, en présence des Commissaires aux comptes.

Le rapport financier semestriel 2019 est disponible sur le site Internet du Groupe www.futuren-group.com.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Premier semestre 2019	Premier semestre 2018	Variation
Chiffre d'affaires	37 303	33 772	3 531
EBITDA	21 473	18 809	2 664
Résultat opérationnel	9 120	5 022	4 098
Résultat financier	(3 195)	(1 670)	(1 525)
Impôts sur les résultats	(2 954)	(1 998)	(956)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 972	1 354	1 618
Dont part du Groupe	2 753	846	1 907

Bénéficiant de l'effet en année pleine sur deux parcs mis en service en 2018 et de deux mises en service depuis le début de l'année, le premier semestre 2019 présente une forte amélioration des agrégats opérationnels. Malgré l'augmentation de la charge financière et de la charge d'impôt, le résultat net de l'ensemble consolidé atteint 3,0 millions d'euros au premier semestre 2019.

1 Faits marquants du premier semestre 2019

20 MW mis en service au premier semestre 2019

Au cours du premier semestre 2019, FUTUREN a poursuivi sa politique de développement qui vise à mettre en service des parcs éoliens pour compte propre afin de renforcer sa principale activité de vente d'électricité.

Ainsi en avril 2019, FUTUREN a mis en service le parc éolien de Faydunes, situé sur le territoire de la commune de Saint-Affrique, dans le département de l'Aveyron. Ce parc comprend 6 éoliennes de 2,3 MW de puissance nominale, soit une capacité totale de 13,8 MW.

En juin 2019, FUTUREN a mis en service le parc éolien de Joncels, situé sur le territoire de la commune éponyme, dans le département de l'Hérault. Ce parc comprend 7 éoliennes, pour une capacité totale de 6,3 MW.

Ces deux mises en service portent à 448 MW la capacité brute exploitée pour compte propre par FUTUREN, dont 220 MW situés en France.

28 MW mis en construction au premier semestre 2019

Le projet de Mazurier, situé sur le territoire de la commune de Chatillon-lès-Sons, dans le département de l'Aisne, comprendra 4 éoliennes de 3,2 MW de puissance nominale, soit une capacité totale de 12,8 MW. Conformément au planning, la construction a débuté en janvier 2019.

Le projet de Mottenberg est également actuellement en construction. Situé sur les communes de Zimming et Narbéfontaine, dans le département de la Moselle, il comprendra 7 éoliennes de 2,2 MW de puissance nominale, soit une capacité totale de 15,4 MW.

Ces deux projets mis en construction viennent s'ajouter au projet des Coteaux (38 MW), en construction depuis 2018, ce qui porte à 66,2 MW la capacité en construction de parcs éoliens pour FUTUREN en France.

Obtention d'un nouveau permis de construire au premier semestre 2019

Le projet d'Antezant-Saint Pardoult, situé sur le territoire des communes d'Antezant-la-Chapelle et de Saint-Pardoult, dans le département de la Charente-Maritime, a obtenu toutes les autorisations nécessaires à sa réalisation et à son exploitation. Celles-ci sont désormais purgées de tout recours. Le projet comprendra 4 aérogénérateurs dont le modèle est en cours de sélection.

Rachat des parts minoritaires dans le véhicule d'investissement Theolia Utilities Investment Company

Le 21 mai 2019, FUTUREN a racheté les parts que Badenova et IWB détenaient dans Theolia Utilities Investment Company (« TUIC »), un véhicule d'investissement spécialisé dans l'acquisition et l'exploitation de parcs éoliens, principalement en France.

TUIC a été fondé en 2011 pour acheter, construire et exploiter des projets éoliens. FUTUREN détenait 40 % de TUIC, Badenova et IWB 30 % chacun. TUIC détient aujourd'hui quatre parcs éoliens en France, pour une capacité installée cumulée d'environ 68 MW.

Modifications au sein du Conseil d'administration de FUTUREN

Les mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'administration exercés par Bruno Fyot ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 14 juin 2019. Depuis cette date, Nicolas Couderc est Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale du 14 juin 2019 a également nommé Géraldine Anceau en qualité d'administrateur de la Société et ratifié la cooptation en qualité d'administrateur de la Société de Maud de Galard.

2

Activité du Groupe au premier semestre 2019

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

- Chiffre d'affaires consolidé**

Tiré par les récentes mises en service, le chiffre d'affaires consolidé de FUTUREN atteint 37,3 millions d'euros pour le premier semestre 2019, en augmentation de + 11 % par rapport au premier semestre 2018.

(en milliers d'euros)	Vente d'électricité	Développement et gestion de parcs	Autres activités	Total consolidé
Premier semestre 2019	33 578	1 122	2 603	37 303
Premier semestre 2018	29 194	2 137	2 441	33 772
Variation	+ 15,0 %	- 47,5 %	+ 6,6 %	+ 10,5 %

L'activité « **Vente d'électricité** » enregistre un chiffre d'affaires de 33,6 millions d'euros au premier semestre 2019, en croissance de + 15 % par rapport au premier semestre 2018. L'activité a en particulier bénéficié des mises en service de deux nouveaux parcs éoliens au premier semestre 2019 et de l'effet en année pleine du chiffre d'affaires de deux parcs qui avaient été mis en service courant 2018.

L'activité « **Développement et gestion de parcs** » enregistre un chiffre d'affaires de 1,1 million d'euros au premier semestre 2019, en net recul par rapport au premier semestre 2018, un contrat pour compte de tiers étant arrivé à échéance fin 2018.

Le chiffre d'affaires d'Ecoval 30, dans le secteur « **Autres activités** », atteint 2,6 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 2,4 millions d'euros au premier semestre 2018.

• EBITDA

Bénéficiant des récentes mises en service de parcs éoliens, l'EBITDA consolidé de FUTUREN atteint 21,5 millions d'euros pour le premier semestre 2019, en augmentation de + 14% par rapport au premier semestre 2018.

(en milliers d'euros)	Vente d'électricité	Développement et gestion de parcs	Autres activités	Total consolidé
Premier semestre 2019	24 689	(1 482)	(1 734)	21 473
Premier semestre 2018	21 090	(2 664)	383	18 809
Variation	+ 17,1 %	+ 44,4 %	n/a	+ 14,2 %

En ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires, l'EBITDA de l'activité « **Vente d'électricité** » s'établit à 24,7 millions d'euros au premier semestre 2019, en croissance de + 17 % par rapport au premier semestre 2018. L'EBITDA de l'activité a en particulier bénéficié de l'impact positif des mises en service réalisées en 2018 et au premier semestre 2019, ainsi que de la réduction de 1,1 million d'euros de la charge de loyers suite à la première application de la norme IFRS 16. La marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires de l'activité s'élève à 74 % au premier semestre 2019, contre 72 % au premier semestre 2018.

L'EBITDA de l'activité « **Développement et gestion de parcs** » s'est amélioré au premier semestre 2019. L'activité a en particulier bénéficié de la réduction des charges opérationnelles et de l'annulation de dettes de loyers anciennes.

L'EBITDA du secteur « **Autres activités** » est en net recul au premier semestre 2019, pénalisé par une dépréciation de créances clients. Ecoval 30 affiche un EBITDA structurellement négatif ; du fait de cette situation financière difficile, une médiation a été ouverte fin 2018 avec pour objectif de permettre le retour à l'équilibre de cette activité (cf. paragraphe 3, Événements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels).

Au total, la marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires consolidé atteint 58 % au premier semestre 2019, contre 56 % au premier semestre 2018.

• Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de FUTUREN enregistre une forte croissance et atteint 9,1 millions d'euros au premier semestre 2019, contre 5,0 millions d'euros au premier semestre 2018.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Premier semestre 2019	Premier semestre 2018
EBITDA	21 473	18 809
Dotations aux amortissements	(12 763)	(10 970)
Pertes de valeur	(349)	(1 106)
Autres	759	(1 711)
Résultat opérationnel	9 120	5 022

Les dotations aux amortissements, associées, dans leur grande majorité, aux parcs éoliens détenus par le Groupe, sont en forte augmentation sur le premier semestre 2019, du fait des mises en service intervenues en 2018 et au premier semestre 2019 et de l'impact de 0,9 million d'euros de la première application de la norme IFRS 16.

Au premier semestre 2019, le Groupe a enregistré une perte de valeur de 0,3 million d'euros sur le goodwill lié à un parc éolien en exploitation en Allemagne. Inversement, le Groupe a comptabilisé, dans le poste « Autres », des reprises de dépréciations liées à des projets éoliens en France dont le développement a progressé.

Il est rappelé qu'au premier semestre 2018, le Groupe avait comptabilisé une perte de valeur liée à la filiale Ecoval 30 et déprécié une créance ancienne à hauteur de 0,9 million d'euros.

• **Résultat financier**

Le résultat financier de FUTUREN se dégrade au premier semestre 2019 et représente une charge nette de 3,2 millions d'euros, comparée à une charge nette de 1,7 million d'euros pour le premier semestre 2018. Le résultat financier du premier semestre 2018 avait bénéficié de l'impact positif de deux éléments non-récurrents pour un montant cumulé de 1,7 million d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Premier semestre 2019	Premier semestre 2018
Charge d'intérêts nette liée aux parcs éoliens	(3 490)	(3 832)
Autres	295	2 162
Résultat financier	(3 195)	(1 670)

La charge d'intérêts nette liée aux parcs éoliens est en baisse sur le semestre, essentiellement du fait des remboursements de nominal intervenus entre les deux périodes.

Le poste « Autres » comprend essentiellement les intérêts enregistrés sur prêts et avances accordés aux sociétés mises en équivalence.

Le poste « Autres » incluait également, au premier semestre 2018, le produit de la cession des titres d'une filiale non consolidée pour 1,0 million d'euros et l'impact positif de la réévaluation d'un *swap* ancien pour 0,7 million d'euros.

• **Résultat net de l'ensemble consolidé**

Le résultat net de l'ensemble consolidé pour le premier semestre 2019 est un bénéfice de 3,0 millions d'euros, comparé à un bénéfice de 1,4 million d'euros au premier semestre 2018.

ENDETTEMENT ET TRÉSORERIE

L'endettement financier net du Groupe s'élève à 169,7 millions d'euros au 30 juin 2019, en hausse de 39,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2019. Cette augmentation reflète essentiellement les nouvelles avances accordées par l'actionnaire majoritaire pour financer le développement du Groupe et l'enregistrement d'une nouvelle dette financière locative suite à la première application de la norme IFRS 16 (compensée par un actif du même ordre).

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Financements bancaires des parcs éoliens	(135 238)	(144 628)
Avances accordées par l'actionnaire majoritaire	(110 824)	(59 138)
Dette financière IFRS 16	(20 108)	
Autres passifs financiers	(6 053)	(28 218)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92 450	80 720
Autres actifs financiers (créances accordées)	10 055	21 241
Endettement financier net	(169 719)	(130 024)

Les financements bancaires liés aux parcs éoliens en exploitation sont en baisse de 9,4 millions d'euros sur le semestre, suite aux remboursements des échéances normales des prêts. Il est rappelé que ces financements sont sans recours ou avec recours limité contre la société-mère. Chaque société de projet qui détient un parc contracte directement le financement et assure les remboursements des échéances grâce aux flux dégagés par l'exploitation du parc.

Au cours du premier semestre 2019, l'actionnaire majoritaire a accordé 51,7 millions d'euros d'avances de trésorerie au Groupe, essentiellement pour financer les constructions en cours de parcs éoliens.

L'application de la nouvelle norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 a conduit à reconnaître les principales locations (essentiellement locations des terrains sur lesquels sont implantés les parcs du Groupe et locations de véhicule de transport et matériel informatique) sous la forme d'un actif de droit d'utilisation, en contrepartie d'une dette locative de nature financière. Au 30 juin 2019, cette dette financière locative, représentant la somme actualisée des loyers restant à payer au titre des contrats, s'élève à 20,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, les « Autres passifs financiers » incluaient notamment les prêts que TUIC, société mise en équivalence, avait accordés à ses filiales consolidées en intégration globale, pour un montant de 22,0 millions d'euros. Depuis le rachat des parts minoritaires de TUIC (cf. Faits marquants du premier semestre 2019 ci-dessus), ces prêts sont devenus intra-groupe, annulés en consolidation.

La trésorerie de FUTUREN est en augmentation de 11,8 millions d'euros sur le semestre. Les activités opérationnelles ont dégagé un flux net positif de 20,6 millions d'euros et l'actionnaire majoritaire a accordé de nouvelles avances pour un montant de 51,7 millions d'euros. Le Groupe a ainsi pu poursuivre ses investissements à un rythme très soutenu en consacrant 26,1 millions d'euros à l'avancement de ses projets, racheter les parts minoritaires de TUIC et honorer ses engagements (remboursement d'emprunts bancaires, paiement d'intérêts et de loyers) pour un montant cumulé de 34,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, les « Autres actifs financiers » incluaient notamment les prêts d'un montant cumulé de 11,5 millions d'euros que FUTUREN avait accordés à TUIC, société mise en équivalence. Depuis le rachat des parts minoritaires de TUIC, ces prêts sont devenus intra-groupe, annulés en consolidation.

3 Événements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels

Au cours du mois d'août 2019, 500 OCEANES ont été converties, ayant donné lieu à la création de 1 118 actions nouvelles.

Le 28 août 2019, FUTUREN a procédé au remboursement anticipé des 13 094 OCEANES restant en circulation. Depuis cette date, il n'y a plus aucune OCEANE en circulation.

Avec une activité structurellement déficitaire et des créances clients anciennes restant impayées, Ecoval 30, filiale spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets par tri-compostage, a entamé fin 2018 une procédure de médiation visant à restaurer son équilibre financier. La médiation s'est achevée le 3 septembre 2019 sans avoir permis d'aboutir à un accord.

Pendant la médiation, FUTUREN a accordé de nouvelles avances à Ecoval 30, remboursables le 31 août 2019. N'étant pas en mesure d'honorer cet engagement, Ecoval 30 se prépare à déposer à brève échéance une déclaration de cessation de paiement. Les principales incidences comptables de cette situation sont intégrées dans les présents comptes semestriels 2019.

À propos de FUTUREN

FUTUREN est un groupe actif dans le domaine de l'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et détient des parcs éoliens dans quatre pays : la France, l'Allemagne, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe gère 668 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Directeur Financier Groupe

Tél : +33 (0)4 42 906 596
e.fiorini@futuren-group.com

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 27 789 978,70 €

Siège social : Cœur Défense – 100, esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense - France

Direction administrative: Europarc de Pichaury - Bât. B9 - 1330, avenue JRGG de la Lauzière - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.futuren-group.com

L'action est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code Mnemo : FTRN.